

De l'énergie à revendre avec le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Accélérer le développement des énergies renouvelables sur le territoire, tel est l'objectif du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine qui lance dès à présent un appel aux citoyens, collectivités ou acteurs économiques prêts à investir dans des projets photovoltaïques. Première étape : le recensement de toitures !

Recherche de toiture... mais pas que !

Pour mener à bien ce projet, le Parc recherche des toitures orientées Sud sur des maisons, des hangars agricoles ou industriels, des bâtiments commerciaux ou publics. Mais des terrains non agricoles, friches, ou des protections solaires de parkings pourraient accueillir ces panneaux.

Le Parc accompagne et finance le montage du projet

Ce type de projets peut effrayer mais le Parc finance et accompagne l'étude technique de la toiture et le montage juridique. Il aide à la formation et à l'animation du groupe d'investisseurs.

Les projets photovoltaïques peuvent prendre différentes formes

- L'équipement d'une toiture d'un bâtiment existant, d'un hangar ou d'un préau orienté au sud, dont la dimension peut varier de 20 à plus de 2 500 m², financé par un collectif rassemblé au sein d'une société.
- L'intégration solaire dans un bâtiment à construire, lié au développement d'une entreprise, d'un service public, d'un nouveau quartier résidentiel ou d'activité.
- Le développement d'une « centrale solaire villageoise » (ou intercommunale), avec l'équipement de plusieurs toitures d'une commune ou d'une communauté de communes porté par une société participative.

En pratique

Vous pensez pouvoir accueillir des panneaux photovoltaïques sur votre toiture, [le Parc vous invite à remplir un questionnaire en ligne](#). Vous souhaitez simplement vous investir dans un groupement citoyen sans avoir de toiture disponible ? Contactez le Parc par mail à enr-participatives@parc-loire-anjou-touraine.fr ou par tél : 02 41 53 66 00.

Lien vers site centrales villageoises <http://www.centralesvillageoises.fr>



Crédit photo : Alain Saunier pour le Courrier de l'Ouest